

**Pour la dignité humaine ....**  
**4 journées de jeûne**

Le projet de loi relatif à la bioéthique sera débattu en seconde lecture au Sénat en ce début d'année 2021. Dans cette perspective, le Groupe bioéthique de la Conférence des Évêques de France invite à quatre journées de prière et de jeûne, les vendredis 15, 22, 29 janvier et 5 février.

En l'examinant de près, on s'aperçoit qu'il reflète un « affrontement culturel entre la technique considérée comme un absolu et la responsabilité morale de l'homme.[...] Il s'agit d'un domaine particulièrement délicat et décisif, où émerge avec une force dramatique la question fondamentale de savoir si l'homme s'est produit lui-même ou s'il dépend de Dieu ». (Benoît XVI)

Il est vrai que les techniques biomédicales s'immiscent là où s'origine la vie humaine dès l'émergence de la toute première cellule après la fécondation . « Cependant, tous les croyants, à quelque religion qu'ils appartiennent, ont toujours entendu la voix et la manifestation de Dieu dans le langage des créatures. Au contraire, l'oubli de Dieu rend opaque la créature elle-même . » (Concile Vatican II, Lg. 36, §3) L'oubli de la transcendance en chaque être humain rend périlleuse la bioéthique .

C'est pourquoi, encouragés par les évêques de France , les membres du Groupe bioéthique de la Conférence des Évêques de France proposent quatre journées de prière et de jeûne en janvier-février 2021, afin que les yeux de tous – les nôtres et ceux d'autrui – s'ouvrent et sachent discerner la dignité inouïe de toute créature humaine .

**Pour s'ouvrir à Dieu par le jeûne et la prière**  
**15, 22, 29 janvier et 5 février**

**VENDREDI 15 JANVIER 2021**

Intentions de prière :

*Rendons grâce à Dieu le Père pour la beauté de la dignité humaine en chaque être humain, son enfant bien-aimé.*

*Supplions Dieu pour que nos yeux voient cette dignité chez les plus faibles qui ont à porter leur brancard, symbole de leur maladie, de leur handicap, de leur fragilité, de leur dépendance.*

Prions pour les hommes et les femmes engagés dans le soin et l'accompagnement.

**VENDREDI 22 JANVIER 2021**

Intentions de prière :

*Rendons grâce à Dieu le Créateur pour celles et ceux qui témoignent humblement de la beauté de sa créature humaine en l'accueillant et en l'accompagnant avec amour  
Supplions Dieu pour qu'il nous convertisse en nous prenant auprès de Lui, et nous donne le courage de vivre en accord avec notre foi grâce à laquelle nous voyons « l'image de Dieu » en tout être humain.*

Prions pour les hommes et les femmes qui expérimentent durement leurs fragilités et leurs limites.

#### **VENDREDI 29 JANVIER 2021**

Intentions de prière

*Rendons grâce à Dieu pour le don de chaque vie humaine, parfois si fragilisée, dont la croissance est toujours pleine de promesses.*

*Supplions Dieu pour que le règne de son amour nous rende créatifs afin que toute vie humaine accueillie et accompagnée, de sa conception jusqu'à sa mort naturelle.*

*Prions pour les hommes et les femmes qui ignorent la dignité de leur humanité et qui succombent à la séduction des techniques.*

#### **VENDREDI 5 février 2021**

Intentions de prière

*Rendons grâce à Dieu pour sa tendresse, Lui qui n'abandonne personne et se tient proche de ceux qui l'invoquent.*

*Supplions Dieu pour qu'il nous délivre de l'individualisme, le « virus » dont nous avons besoin d'être purifiés afin que la fraternité soit consolidée.*

*Prions pour que les hommes et les femmes engagés en politique ne cèdent pas aux sirènes du marché mais soient guidés par le souci du « bien commun ».*

### **AMÉLIORER LA VIE À L'OCCASION DE LA RÉVISION DES LOIS DE BIOÉTHIQUE S'informer, Informer, Dialoguer ...**

Le diocèse de Lille, en partenariat avec l'Université catholique de Lille, a produit une série de d'émissions, intitulée « Améliorer la vie ? », qui interroge, du 11 au 14 janvier, la complexité des sujets sur lesquels porte le projet de loi relatif à la bioéthique et présente les positions argumentées de l'Eglise catholique.

Ces vidéos, réalisées par le Medialab de l'Université catholique de Lille, sont construites comme un dialogue avec la société, avec l'intervention notamment du sénateur Olivier HENNO, rapporteur du projet de loi au Sénat, qui expose les points clés de la loi et son regard, et celle de professionnels de la santé, qui partagent leurs questionnements, leur désir « d'améliorer la vie ».

Lundi 11 janvier : L'extension de la PMA et le projet parental

Mardi 12 janvier : Modifications du génome humain et conséquences

Mercredi 13 janvier : Extension de la PMA et filiation

Jeudi 14 janvier : Recherche sur l'embryon et les cellules souches

4 émissions / 4 rendez-vous à 19h

Cette production est une contribution de l'Église catholique aux débats et aux enjeux qui se posent à nous à l'occasion de la révision de ce projet de loi. En direct sur Youtube à 19h, les 11, 12, 13 et 14 janvier.